



Programme

Retraite entre la Cour pénale internationale et les États africains parties au Statut de Rome

22-23 novembre 2017, Addis Abeba, Éthiopie

Mercredi, 22 novembre 2017

HORAIRE		ACTIVITÉS
DE	À	
09h 30	10h 00	Accueil des participants au Elilly Hôtel, inscription et café/ thé
10h 00	10h30	<p>Mot de bienvenue et allocutions initiales</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Phakiso Mochochoko, <i>Directeur de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération, Bureau du Procureur de la CPI</i> - H.E. Boubacar ISSA ABDOURHAMANE, <i>Représentant permanent auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)</i>
10h 30	11h 00	PAUSE CAFÉ ET PHOTO OFFICIELLE
11h 00	13h 00	<p>Discussions interactives sur le système de justice établi par le Statut de Rome</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dialogue entre les États africains parties du Statut de Rome et la CPI <p><u>Introduction:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Hiram Abtahi, <i>Conseiller en relations extérieures, Présidence de la CPI</i> - M. Phakiso Mochochoko, <i>Directeur de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération, Bureau du Procureur de la CPI</i> <p>Interventions des participants et discussions</p>
13h 00	14h30	DÉJEUNER
14h 30	16h 00	<p>Discussions interactives sur le système de justice établi par le Statut de Rome</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perspective du terrain - Renforcement des capacités nationales <p><u>Introduction:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Nouhoum Sangare, <i>Chef de Bureau de Côte d'Ivoire & Mali, Greffe de la CPI</i> - M. Pieter de Baan, <i>Directeur exécutif du Fonds au Profit des Victimes</i> <p>Interventions des participants et discussions</p>
16h 00	16h 30	PAUSE CAFÉ
16h 00	17h 30	<p>Session de clôture de la 1^{ère} journée</p> <p>Interventions des participants et discussions</p>
17h 30		Réception / Dîner



Jeudi, 23 novembre 2017

HORAIRE		ACTIVITÉS
DE	À	
09h 00	09h30	Accueil des participants et café/ thé
09h 30	11h 00	<p>Une responsabilité partagée envers les victimes</p> <ul style="list-style-type: none">• Perspectives de la CPI et Fonds au Profit des Victimes• Perspectives des juridictions nationales• Initiatives régionales <p><u>Introduction:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- M. Pieter de Baan, <i>Directeur exécutif du Fonds au Profit des Victimes</i>- M. Abdoul Aziz Mbaye, <i>Chargée des relations extérieures et de la coopération, Bureau du Procureur de la CPI</i>- M. Tuomas Salminen, <i>Fonctionnaire Adjoint chargé de relations extérieures et Coopération des Etats, Greffe de la CPI</i> <p>Interventions des participants et discussions</p>
11h 00	11h 30	PAUSE CAFÉ
11h 30	12h 00	Séance de conclusion par les participants sur la voie à suivre
12h 00	12h 30	<p>Déclarations de clôture</p> <ul style="list-style-type: none">- Représentant de la CPI
12h 30	14h 00	DÉJEUNER